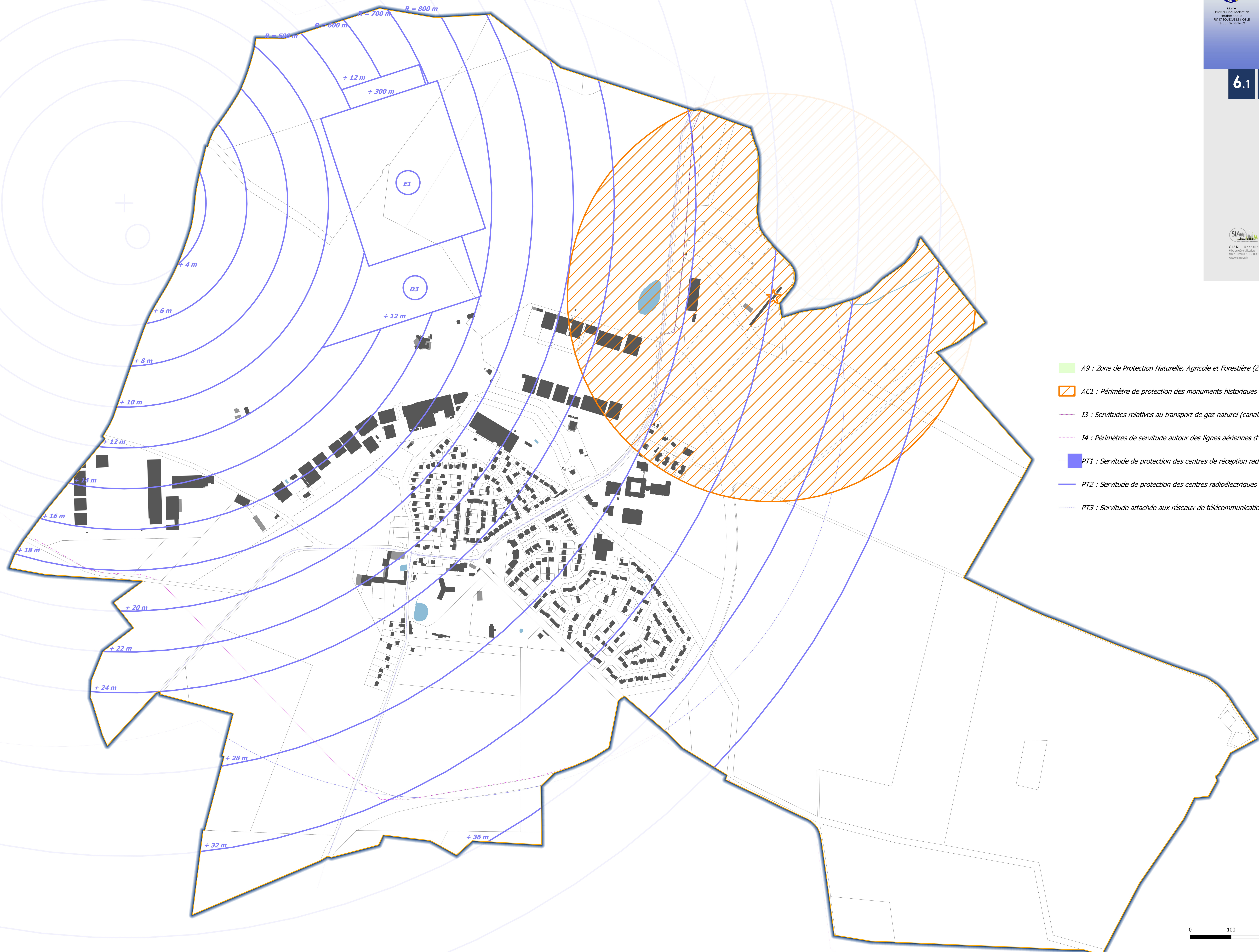


6.1

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
- Pièce graphique -



Document approuvé en C.M. le 11.03.2019



- A9 : Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNAF) du plateau de Saclay
- AC1 : Périmètre de protection des monuments historiques classés et inscrits
- I3 : Servitudes relatives au transport de gaz naturel (canalisation)
- I4 : Périmètres de servitude autour des lignes aériennes d'électricité
- PT1 : Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 : Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- PT3 : Servitude attachée aux réseaux de télécommunications

ECHELLE 1 : 3 000 e

